

POURQUOI LA CFTC

La CFTC est un syndicat indépendant :

- Composé de vos collègues, formés pour vous accompagner.
- Fort de ses valeurs humaines.
- Qui tend vers le bien commun.
- Qui priorise la conciliation de la vie professionnelle avec la vie privée.

La CFTC est un syndicat pour tous.

Un vrai pouvoir de négociation et de proposition pour la défense des agents.

Les points forts de la CFTC :



Syndicat

cftc

- Un réel investissement.
- Un accompagnement personnalisé.
- Un syndicat réactif.
- Un syndicat bienveillant.
- Un syndicat à l'écoute, conscient des changements et réaliste.

POURQUOI VOTER CFTC

**Les élections
du 1^{er} au 8 décembre
2022 vous
permettront d'élire
vos représentants
du personnel afin
de défendre
vos intérêts au sein
de différentes
instances :**

- **CSE et CCSSCT** : instances primordiales au sein de votre établissement, elles remplacent le CTE et le CHSCT. Y sont traité l'organisation et les rythmes de travail, le projet d'établissement et le projet social (fermeture de lits, suppression de poste) , l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) , les effectifs, les critères de répartition de certaines de vos primes, le plan de formation mais aussi toutes les questions de sécurité.
- **CAPL, CAPD, CCP** : essentielles dans votre parcours personnel, elles interviennent dans tout litige vous concernant = commis-

sion disciplinaire, refus de titularisation, licenciement, les reclassements, refus de formation, demande de mise à disposition etc, etc ... donc sur toute situation individuelle où un recours est posé !
Pour élire vos représentants du personnel au plus proche de VOS intérêts : **VOTEZ CFTC !**



POSITIONS DE LA CFTC

Les positions de la CFTC :

- La CFTC défend la hausse du pouvoir d'achat.
- Revalorisation du point d'indice de 20% pour rattraper la perte depuis 20 ans.
- Une vraie rémunération des heures supplémentaires au-dessus du taux de base.
- Reconnaissance à leur juste valeur des différents temps de travail (week-end, nuit)
- Mise en place immédiate d'une mutuelle obligatoire prise en charge de 100% par l'employeur et intégration d'un volet prévoyance.

La CFTC dénonce les primes :

- Inéquitable.
- Non prises en compte pour la retraite.
- Non acquises dans le temps.

La CFTC dénonce la précarité dans la fonction publique hospitalière :

- durée de contractualisation inadmissible.
- Impact de plus en plus fort sur la vie privée.

La CFTC parle de réhabiliter la reconnaissance des agents publics :

- Utilité de toutes les professions des agents publics hospitaliers.
- Besoin croissant de personnel hospitalier pour un accueil, des soins de qualité en toute sécurité.
- Halte aux préjugés sur les fonctionnaires.
- Reconnaissance des qualifications et de la pénibilité passant par une meilleure rémunération.

La CFTC défend la Qualité de vie au travail

- Redonner du poids au terrain, renouer avec la proximité.
- Mise en place de récupération en compensation des travaux de nuit, du week-end .
- Mettre en adéquation les moyens humains et matériels avec les besoins réels.
- Accès facilité aux formations.
- Prise en compte du handicap, du réaménagement de la 2^{ème} partie de carrière, reconnaissance des aidants familiaux.

- Prise en compte de la maternité, de la paternité, de l'allaitement.
- Veiller à l'égalité homme/ femme.
- Prévenir et combattre le harcèlement.
- Instauration d'une véritable médecine du travail.
- Reconnaissance des accidents du travail ou des maladies professionnelles.
- Accompagnement des arrêts longs et des retours en poste.
- Favoriser une vraie conciliation vie professionnelle/vie privée.

La CFTC est contre l'externalisation :

- Baisse de la qualité du service externalisé.
- Dégradation des conditions de travail du personnel externalisé.
- Importance de l'appartenance à l'équipe, rupture avec les patients.
- Privatisation dans le public qui est un non-sens.
- Risque d'extension croissant de ces externalisations (bionettoyage, cuisine, services techniques et administratifs).

Fédération CFTC Santé-Sociaux :
34, quai de la Loire · 75019 Paris
· Téléphone : 01 42 58 58 89 ·
Email : fede@cftc-santesociaux.fr
· Site : www.cftc-santesociaux.fr

VOTRE CONTACT